

ALLOCUTION DE MONSIEUR JACQUES A. MIGAN, HAUT-COMMISSAIRE A LA PREVENTION DE LA CORRUPTION DU BENIN
A
L'OCCASION DU FORUM MONDIAL SUR LES PARTENARIATS POUR LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION
(les 8 et 09 avril 2025)

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

Distingués invités,

Chers partenaires et acteurs engagés dans la lutte contre la corruption,

C'est avec un profond honneur et une détermination sans faille que je prends la parole aujourd'hui, le 8 avril 2025, devant cette auguste Assemblée, au nom de la République du Bénin et du Haut-Commissariat à la Prévention de la Corruption (HCPC). Nous nous réunissons aujourd'hui autour d'une cause commune et urgente : renforcer les efforts mondiaux pour lutter contre la corruption à travers des partenariats efficaces et novateurs.

Le Haut-Commissariat à la Prévention de la Corruption, que j'ai l'honneur de diriger, a pour mission fondamentale de promouvoir et de suivre l'application des mesures anticorruption au sein des institutions et administrations de l'État. Nous œuvrons également à la mise en place d'actions de prévention dans les secteurs publics et privés, pour un changement durable et profond.

Le monde fait face à des défis socio-économiques majeurs, dont la corruption est un des principaux moteurs. Ce fléau touche de manière disproportionnée les populations les plus vulnérables, freine la croissance économique et nuit au développement humain. Il constitue un obstacle majeur au progrès en détournant des ressources cruciales et en compromettant nos chances de bâtir un avenir prospère et équitable pour tous.

C'est cette réalité qui est bien comprise par l'Alliance internationale des Chasseurs de la Corruption (ICHA) du Groupe de la Banque mondiale et le Programme mondial de Lutte contre la Corruption pour le Développement (AC4D), qui nous ont invités à ce Forum pour relever ces défis et encourager une action collective résolue.

Le 9 décembre 2024, nous avons célébré le 21^e anniversaire de la Convention des Nations Unies contre la Corruption (CNUCC), marquant ainsi la ferme volonté de la communauté internationale de lutter contre la corruption sous toutes ses formes, et ce, partout dans le monde.

Depuis l'adoption de cet instrument fondamental, des progrès considérables ont été réalisés, et mon pays, le Bénin, a également enregistré des avancées notables. Cependant, des défis persistent.

La place de l'éducation dans la lutte contre la corruption est désormais incontestable. Elle est le levier essentiel pour former une génération de citoyens intègres et responsables. Ce processus doit commencer dès les premières étapes de la scolarité, se prolonger tout au long du parcours académique et être intégré dans la culture des jeunes générations. Le but étant de cultiver dès le plus jeune âge des valeurs d'intégrité et de probité.

C'est dans cette perspective que l'Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDC) a placé au cœur de ses priorités pour 2024, le thème "S'unir avec la jeunesse contre la corruption : Former l'intégrité de demain".

Impliquer la jeunesse dans la lutte contre la corruption est crucial, car ce sont eux qui porteront demain les valeurs d'intégrité et de transparence. Il est impératif de protéger ceux qui dénoncent les actes de fraude et de corruption.

À cet égard, nous œuvrons actuellement au Bénin pour mettre en place un cadre législatif visant à assurer la protection des lanceurs d'alerte, dont l'action courageuse mérite d'être soutenue.

De plus, notre pays est en plein cœur de réformes ambitieuses visant à instaurer une gouvernance transparente et intègre. De nombreux mécanismes ont été mis en place pour lutter contre la corruption et sanctionner les actes corruptifs. Cependant, ce fléau reste tenace, et c'est pourquoi nous avons choisi de nous concentrer sur la prévention.

C'est dans cette logique qu'a été créé, par la loi, le Haut-Commissariat à la Prévention de la Corruption, un organisme qui fait ses preuves et qui contribue à des avancées significatives. Le rapport 2024 de Transparency International a d'ailleurs montré que le Bénin a progressé dans la lutte contre la corruption, se classant au 69^e rang sur 180 pays, avec un score de 45 points sur 100.

Néanmoins, il est crucial de renforcer notre coopération avec les institutions internationales. La lutte contre la corruption ne peut être menée de manière isolée. Elle nécessite une action concertée, une mutualisation des ressources et un partage d'expériences entre tous les acteurs concernés.

C'est pourquoi ce forum est d'une importance capitale. Il nous offre une plateforme stratégique pour échanger sur les meilleures pratiques, identifier les nouvelles menaces et explorer des solutions innovantes. L'intégration des technologies de l'information et de la communication dans les dispositifs de transparence, la protection des lanceurs d'alerte et le renforcement des institutions de contrôle sont des pistes essentielles sur lesquelles nous devons concentrer nos efforts.

Il est également impératif de renforcer la collaboration entre les États, les organisations internationales, la société civile et le secteur privé. C'est ensemble, unis dans nos engagements, que nous pourrons bâtir des sociétés plus justes, plus transparentes et plus équitables.

Permettez-moi, au nom du Bénin et du Haut-Commissariat à la Prévention de la Corruption, de remercier chaleureusement les organisateurs de ce forum pour leur initiative et leur engagement.

Je réitère l'engagement du Bénin à travailler sans relâche aux côtés de nos partenaires pour bâtir un monde où l'intégrité et la justice sont les pierres angulaires du développement durable. Un monde, enfin, débarrassé de toutes formes de corruption.

Vive les partenariats pour la lutte contre la corruption !

Vive un monde libre de corruption !

Je vous remercie.

